

N°579 – 5 FÉVRIER 2010

## La Chancellerie et l'Élysée unis pour le FABEC



MOINS D'UN MOIS APRÈS LA PRISE DE POSITION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS SUR SA VOLONTÉ DE CRÉER UN FABEC INTÉGRÉ, LA CHANCELLIÈRE ALLEMANDE ANGELA MERKEL ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE S'EMPARENT DU DOSSIER LORS DU CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND DU 4 FÉVRIER

« *Le Conseil des Ministres Franco-allemand a adopté les décisions suivantes :*

*Nous coopérerons en vue de renforcer l'efficacité de la navigation aérienne en Europe du point de vue des coûts et de l'environnement, en signant un accord entre nos deux États sur la création du Functional Airspace Block (FABEC) en 2010, devant être ratifié d'ici 2012. »*

### L'avis du SNCTA

La prise de conscience de l'importance du FABEC au plus haut niveau des deux principaux États est une nouvelle très positive. Ce message politique unitaire, envoyé moins d'un mois après une initiative française, marque une étape majeure.

Cette annonce politique était indispensable mais n'est pas suffisante ; beaucoup d'éléments restent à préciser pour nous rassurer pleinement sur la réalisation du FABEC intégré.

Après le temps politique, le temps du travail doit s'intensifier :

- En France les GT protocolaires doivent apporter les précisions et les garanties aux personnels nécessaires pour construire « *un nouveau modèle de service public européen* » ;
- A l'échelle du FABEC, les prochains mois doivent permettre de préciser cette unité franco-allemande, l'élargissement aux autres partenaires du FABEC, et d'apporter des éléments concrets comme la notion de service public, les statuts des personnels, le sol à illimité, le lien entre l'ATM et le CNS...autant d'éléments qu'une annonce, d'aussi haut niveau soit-elle, ne remplacera pas !